Accusé de réception en préfecture
092-451576656-20261014-CA472026-DE
Reçu le 16/10/2026

Vallée Sud
HABITAT
Grand Paris

N° CA-47/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026

Le 14 octobre 2026 à 15h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 02 octobre 2026, se sont réunis en salle du 9ème étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Patrice RONCARI, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI (à partir du point n°2), Christophe RENDU, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Christine QUILLERY à Sandrine DANDRE, Véronique DE LA TOUANNE à Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Jacqueline MINASSIAN.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Etaient absents avec voix délibérative : Michel VENEAU, Administrateur représentant les *collecteurs en cours de désignation par Action Logement Services.*

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Claire GERAUD, Responsable Contrats d'exploitation / Maintenance ; Thibaut COZ, CELLANCE.

Objet : SAC HESTIA ET MOI – Approbation des statuts modifiés, précision de la qualité des représentants de Vallée Sud Habitat et autorisation donnée à la directrice générale d'exercer des fonctions de direction.

N° CA-47/2026

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 OCTOBRE 2026

DÉLIBERATION

Objet : SAC HESTIA ET MOI – Approbation des statuts modifiés, précision de la qualité des représentants de Vallée Sud Habitat et autorisation donnée à la directrice générale d'exercer des fonctions de direction.

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article 81 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018, portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN),
Vu les articles L.423-1-1 à L.423-2 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu l'article R421-16 alinéa 10 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le décret n°2019-911 du 29 août 2019 relatif aux sociétés de coordination,
Vu la délibération n°CA-21-2021 du 8 décembre 2021 de Vallée Sud Habitat,
Vu les statuts de la Société Anonyme de Coordination (SAC) Hestia et Moi signés le 30 juin 2025,
Considérant la nécessité de préciser et de compléter les statuts de la SAC HESTIA ET MOI,
Vu la délibération du Conseil d'Administration de la SAC Hestia et Moi n°CA-01/2026 du 28 janvier 2026 approuvant sa composition,
Vu la délibération du Conseil d'Administration de la SAC Hestia et Moi n°CA-06/2026 du 10 juin 2026 désignant les représentants de Vallée Sud Habitat au sein du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la SAC Hestia et Moi,
Considérant qu'il convient de préciser la qualité des représentants de Vallée Sud Habitat appelés à siéger au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la Société Anonyme de Coordination HESTIA ET MOI,
Considérant que le Conseil d'Administration peut autoriser la directrice générale de Vallée Sud Habitat à assurer des fonctions de direction de la société de coordination dont l'Office est actionnaire,
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1 :
Approuve les statuts de la SAC modifiés joints en annexe.

Article 2 :
Approuve la qualité des administrateurs représentants Vallée Sud habitat au sein de la SAC :

- Personne physique : M. COSCAS Yves
- Personne Morale : Vallée Sud Habitat représenté par M. BERGER Jean-Didier et Mme DANDRE Sandrine,

Article 3 :
Autorise la directrice générale de Vallée Sud Habitat à exercer les fonctions de direction au sein de la SAC.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Reçue en Préfecture le 16 octobre 2026
Certifiée exécutoire le 20 octobre 2026
Publiée ou notifiée le 20 octobre 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Véronique ALBERT
Directrice Générale